

COMPTE RENDU du Conseil Municipal du 10 juillet 2020

Nombre de conseillers : 19

Présents : 14 : Benoît BERTRAND, Marie Ange BEUX, Stéphanie GARCÈS RAULET, Jeanne Yvonne GOURLAOUEN, Stéphanie GRANGER, Daniel HANOCQ, Antoine LE BERRE, Corentin LE SCANFF, Sylvie LIJOUR, Jérémy PERRON, Pauline SALAÛN, Florent THOUMELIN, Stéphane VALETTE, Elina VANDENBROUCKE

Excusés : 4 : Florence PASDELOUP, excusée, a donné pouvoir à Daniel HANOCQ, Sylvain LECONTE excusé, a donné pouvoir à Elina VANDENBROUCKE, Solène ROSTREN excusée, a donné pouvoir à Corentin LE SCANFF et Claude ROTILLON excusé, a donné pouvoir à Stéphane VALETTE.

Absente : 1 : FRAVAL Isabelle.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1/Nomination du secrétaire de séance,
- 2/Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 25 juin 2020,
- 3/Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales,
- 4/Questions diverses

1/ Nomination du secrétaire de séance

Daniel HANOCQ est désigné secrétaire de séance.

2/ Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 25 juin 2020

PV du Conseil Municipal du 25/06/2020

Voix Pour : 18

Voix Contre : /

Abstention : /

3/ Désignation des délégués et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales

Elina VANDENBROUCKE ouvre la séance. Elle indique que cette réunion a pour objet la désignation des délégués et leurs suppléants qui seront amenés à voter pour les élections sénatoriales qui se tiendront le dimanche 27 septembre.

2 vidéos explicatives sur le rôle du Sénat sont présentées aux membres du conseil municipal :

- Le rôle du sénat : <https://www.dailymotion.com/video/x376wpz>
- Le lien entre municipales et sénatoriales <https://www.dailymotion.com/video/x7upywm>

En application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par la Maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir Mme Marie Ange BEUX, Mme Jeanne Yvonne GOURLAOUEN, Mr Florent THOUMELIN et Mr Antoine LE BERRE.

La Maire a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Elle a rappelé qu'en application des articles L. 289 et R. 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Elle a indiqué que le conseil municipal devait élire 5 délégués et 3 suppléants.

Chaque liste de candidats aux fonctions de délégués et de suppléants est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Avant l'ouverture du scrutin, la maire a constaté qu'1 liste de candidats avaient été déposées.

Après le vote du dernier conseiller, le scrutin clos a été déclaré clos et les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultats de l'élection :

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au	0
b. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	18
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
d. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0
e. Nombre de suffrages exprimés	18

Nom de la liste	Suffrages obtenus	Nombre de délégués	Nombre de suppléants
Liste Pauline SALAÛN	18	5	3

Proclamation des élus :

La Maire a proclamé élus délégués les candidats des listes ayant obtenu des mandats de délégués dans l'ordre de présentation sur chaque liste et dans la limite du nombre de mandats de délégués obtenus :

- Pauline SALAÛN
- Daniel HANOCQ
- Sylvie LIJOUR
- Claude ROTILLON
- Marie Ange BEUX

Elle a ensuite proclamé élus suppléants les autres candidats des listes pris à la suite du dernier candidat élu délégué dans l'ordre de présentation sur chaque liste et dans la limite du nombre de mandats de suppléants obtenus :

- Stéphane VALETTE
- Elina VANDENBROUCKE
- Jérémy PERRON

Le procès-verbal, dressé et clos le 10 juillet 2020 à 18 heures et 55 minutes, en triple exemplaire, a été, après lecture, signé par la maire, les autres membres du bureau et le secrétaire.

4/ Questions diverses

↳ Corentin Le Scanff fait part de la demande de l'association « Miniflotte 56 » qui souhaite utiliser le plan d'eau, le mercredi, pour la navigation de leurs maquettes : accord unanime pour cette demande.

↳ Pauline Salaün annonce que l'enrobé du nouveau lotissement Emmanuel Tanguy est réalisé.

↳ Benoît Bertrand a rencontré la coiffeuse qui va s'installer rue de Bannalec : l'ouverture de son salon est prévue pour la fin d'année.

↳ Les travaux de ravalement sur le pignon de la boulangerie seront réalisés à partir du 13 juillet.

↳ Le projet de restauration du mobilier de l'église sera acté au prochain conseil municipal.

↳ L'équipe municipale rencontrera l'ensemble des agents communaux fin août.

↳ Futur lotissement communal : Daniel Hanocq estime que la réflexion est à mener dès à présent. Un maître d'œuvre sera mandaté pour nous guider dans ce projet : implantation de petits collectifs ?

Quimperlé Communauté dispose d'une visibilité sur la réalité des demandes en matière de logements sociaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

La Maire,
Elina VANDENBROUCKE



Le Secrétaire de Séance,
Daniel HANOCQ

